



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

CENTRE THIERRY ALBOUY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
CENTRE THIERRY ALBOUY
10 Rue Evariste Galois BP 073 34514 BEZIERS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
251 Rue Euclide
Parc Eureka
34900 Montpellier

CENTRE THIERRY ALBOUY

10 Rue Evariste Galois BP 073 34514 BEZIERS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association CENTRE THIERRY ALBOUY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE THIERRY ALBOUY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués le cas échéant : et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 3 mai 2024

KPMG SA

Florence GABRIEL

Commissaire aux comptes

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	61 565	60 823	742	1 762
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	1 131 811	132 962	998 848	1 015 108
	Constructions	9 483 209	5 004 341	4 478 868	3 821 183
	Installations techniques, matériels et outillage	2 116 130	1 966 872	149 257	144 682
	Autres immobilisations corporelles	1 555 037	1 227 299	327 738	320 955
	Immobilisations corporelles en cours	369 647		369 647	781 161
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations et créances rattachées	201 020		201 020	201 020
	Autres titres immobilisés				
Prêts					
Autres immobilisations financières	46 569	43 069	3 500	3 500	
	TOTAL (I)	14 964 988	8 435 367	6 529 621	6 289 371
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures	245 452	4 872	240 579	267 385
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	123 000		123 000	131 034
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	722 759	1 309	721 450	813 584	
Autres créances	123 354		123 354	146 227	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 000		1 000 000	1 000 000	
DISPONIBILITES	8 881 529		8 881 529	8 541 683	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 934		16 934	11 829
	TOTAL (III)	11 113 028	6 182	11 106 846	10 911 742
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF		26 078 016	8 441 548	17 636 467	17 201 113

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise	157 515	157 515
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	10 558 179	9 819 326
	Réserves de compensation	1 027 665	374 870
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	64 429	115 315
	Autres réserves	1 585 848	1 585 848
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	(1 268 859)	(1 249 935)
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	126 648	743 491
	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
RESULTAT DEL'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	322 167	704 995	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	34 712	41 240	
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement	259 816	259 816	
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations			
Réserves des plus-values nette d'actif	804 814	788 147	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
TOTAL (I)		13 672 935	13 340 629
Comptes de liaison			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques		173 807	
Provisions pour charges		577 065	633 324
Fonds dédiés		171 093	179 908
TOTAL (III)		921 965	813 232
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 121 582	2 209 840
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 000	9 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 021	281 180
	Dettes fiscales et sociales	492 806	498 717
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 250	39 421
Autres dettes (5)	7 910	9 095	
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)		3 041 568	3 047 252
Ecarts de conversion passif			
TOTAL (V)			
TOTAL PASSIF		17 636 467	17 201 113

- (1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.
 (2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.
 (3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
 (4) Dont à plus d'un an : 1 969 487 Dont à moins d'un an : 1 072 081
 (5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	577 266	768 939
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 110 300	1 136 103
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 174 629	5 781 286
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		100
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	82 728	235 187
Utilisations des fonds dédiés	15 515	5 401	
Autres produits	7 737	12 276	
Total des produits d'exploitation	7 968 174	7 939 291	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	(47 049)	50 049
	Variation de stock	8 998	(37 552)
	Achats de matières et autres approvisionnements	219 713	143 726
	Variation de stock	24 696	(54 905)
	Autres achats et charges externes	1 226 172	1 173 780
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	260 526	230 652
	Salaires et traitements	3 990 593	3 815 568
	Charges sociales	1 463 194	1 423 583
	Dotation aux amortissements et dépréciations	482 051	483 870
	Dotation aux provisions	173 807	13 808
	Reports en fonds dédiés	6 700	15 515
	Autres charges	6 611	1 697
Total des charges d'exploitation	7 816 012	7 259 791	
RESULTAT D'EXPLOITATION		152 162	679 500

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		152 162	679 500
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	211 891	60 685
	Total des produits financiers	211 891	60 685
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	77 121	47 753
	Total des charges financières	77 121	47 753
RESULTAT FINANCIER		134 770	12 932
RESULTAT COURANT avant impôts		286 932	692 432
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 860 73 061	3 930 20 269
	Total des produits exceptionnels	75 922	24 199
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 055 16 667	703 5 394
	Total des charges exceptionnelles	19 722	6 098
RESULTAT EXCEPTIONNEL		56 200	18 102
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		20 964	5 538
TOTAL DES PRODUITS		8 255 986	8 024 175
TOTAL DES CHARGES		7 933 819	7 319 180
EXCEDENT ou DEFICIT		322 167	704 995
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **17 636 467** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **8 255 986** euros
 - un total charges de **7 933 819** euros

 - dégage un résultat de **322 167** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association THIERRY ALBOUY** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Objet social de l'association et ses moyens

Créée en octobre 1972, l'Association Thierry Albouy a pour objectif de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap accueillies dans ses différents établissements et services. L'Association gère plusieurs établissements, un Foyer d'Hébergement, un Foyer de vie et un ESAT pour accueillir et accompagner de manière adaptée et différenciée des adultes en situation de handicap dans le respect de leur projet de vie. Le Foyer d'Hébergement (créé en 1973) est agréé pour accueillir 40 personnes en situation de handicap exerçant une activité professionnelle en journée à l'ESAT et ayant suffisamment d'autonomie pour accomplir les actes courants de la vie quotidienne. Il propose un accompagnement médico-social individualisé. Le Foyer de vie (créé en 2014) accueille 11 personnes adultes, hommes et femmes dont la nature du handicap, que ce soit sur le champ des troubles psychiques ou de la déficience, ne leur permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle ni de s'intégrer en logement autonome dans la cité. L'ESAT (créé en 1973) accueille 155 travailleurs en situation de handicap. L'objectif prioritaire de l'ESAT est de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de la personne accueillie, et contribuer ainsi à son autonomie. L'ESAT n'est pas une entreprise, mais offre la possibilité d'exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et de bénéficier d'un soutien médico-social.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983
- les règlements comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- Avis du Conseil National de la comptabilité n° 2008-09 du 7 mai 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 22
- Arrêté du 10 novembre 2008 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux.
- Arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux
- Règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable (art 833-1 à 833-20) sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06
- Règlement ANC n° 2019-04 en complément des règlements ANC n°2014-03 et ANC n° 2018-06
- Règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice.

1 Finalisation de la construction du siège :

La construction du nouveau siège sur le terrain Pelletier est finalisée en 2023. Le montant de la construction a été porté à l'actif du bilan pour un montant de 911 124 €. L'ancienne valeur des bâtiments administratifs qui s'élevait à 465 655 € a fait l'objet d'une réaffectation sur les constructions ESAT, FOYER et FOYER DE VIE.

2 Poursuite de la réhabilitation de 3 appartements pour le Foyer :

Dans la perspective de la réalisation de 3 appartements pour le foyer en cours de réalisation, nous neutralisons sur 2 années de 2022 à 2023, la valeur comptable nette des aménagements qui n'ont plus lieu d'être et qui sont détruits. De fait, nous avons accéléré l'amortissement en comptabilisant un amortissement de 43355.59 € en 2022 et 2023.

3 Signature d'un bail à construction :

Le 15 Décembre 2023, il a été signé en l'Etude de Maître CASANOVA-BAURES notaire à Béziers, un bail à construction avec la société HLM "La Cité Jardins". L'association THIERRY ALBOUY donne à bail la parcelle de 22 ares 78 ca située 12 Rue Evariste Gallois à Béziers pour une durée de 72 années moyennant un loyer de 170 000 €.

En compensation du loyer, la société La cité Jardins s'engage à réaliser à ses frais avancés, en lieu et place du bailleur, la démolition de la construction existante avant de procéder à la construction de l'ensemble immobilier de 30 logements autorisée suivant permis de construire accordé le 27 Octobre 2022.

L'acte authentique prévoit dans son article DUREE que le bail à construction de 72 ans commence à courir à compter de la déclaration d'ouverture de chantier ou au plus tard le 2 Janvier 2024. Cette déclaration n'ayant pas été réalisée au 31 Décembre 2023, le bail à construction prend effet le 2 Janvier 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations significatives par structure :

Variation des résultats :

	2022	2023
Résultat ESAT	189 213 €	117 410 €
Résultat Foyer	- 50 668 €	8 588 €
Résultat Production	542 454 €	223 045 €
Résultat Association	- 5 116 €	- 87 116 €
Résultat FDV	29 112 €	60 240 €
Résultat Consolidé	704 995 €	322 167 €

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture.

Néant

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

L'ensemble des immeubles de l'association.

L'approche par composant introduite par le règlement CRC (Comité de la Règlementation Comptable) n° 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicable depuis le 1er janvier 2005 prévoit un plan d'amortissement propre à chacun des éléments qui compose une immobilisation dès lors que celle-ci peut être décomposée en plusieurs éléments constitutifs d'une immobilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions 10 à 50 ans
 - composants structure gros oeuvres : 25 à 50 ans
 - composants couverture étanchéité : 20 à 35 ans
 - composants électricité plomberie : 20 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

composants doublage cloison : 12 à 30 ans

composants peinture et sol : 25 ans

composants agencements : 15 ans

composants assurance : 10 ans

- Agencements et aménagements des constructions 2 à 10 ans
- Matériel et outillage 2 à 10 ans
- Matériel de transport 3 à 6 ans
- Mobilier de bureau 3 à 10 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation pour les immeubles décomposables.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les actifs ont été évalués à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à disposition

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements sont constatés sous forme de provisions.

Les paramètres de calcul sont les suivants :

Méthode rétrospective : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.)

Engagement de l'entreprise = $((\text{ Salaire brut annuel} * \text{ Taux de progression salariale}) / 12) * \text{ Nbre de mois acquis au moment du départ} + \text{ Charges sociales} * (\text{ Ancienneté actuelle} / \text{ Ancienneté future}) * \text{ Taux de turnover} * \text{ Taux de mortalité} - \text{ Taux d'actualisation financière}$

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Durée résiduelle d'activité : 13,97 ans
Taux d'actualisation brut : 3,67%
Proratiser les droits au nombre de mois : non
Hypothèses de départ :
- Départ volontaire du salarié : 100 %
- Mise à la retraite par l'employeur : 0%
Minimum légal :
- Départ volontaire : oui
- Mise à la retraite : oui
Taux de charges patronales moyen pour les cadres : 61,00%
Taux de charges patronales moyen pour les non cadres : 55,00%

L'exercice 2023 a fait l'objet d'une reprise de provision de 48 260 €.
Le montant de la provision retraite figurant au passif du bilan s'élève à la somme de 300 064 €. Il est inscrit dans le compte suivant :
- 153000 "Provision pour départ à la retraite" pour la totalité.

Retraitement des opérations inter-établissements :

Les facturations inter-établissements se sont élevées à 101 698,88 € en 2023 contre 85856.55 € en 2022. Ces facturations ont été éliminées du compte de résultat consolidé.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	61 565					61 565
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61 565					61 565
CORPORELLES						
Terrains	1 131 811					1 131 811
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	8 776 784		1 014 835		319 277	9 472 341
Instal technique, matériel outillage industriels	10 867					10 867
Instal., agencement, aménagement divers	2 087 468		49 676		21 014	2 116 130
Matériel de transport	537 878		926			538 804
Matériel de bureau, informatique et mobilier	483 308		80 309		65 909	497 708
Matériel de bureau, informatique et mobilier	484 541		17 379			501 921
Emballages récupérables et divers	16 605					16 605
Immobilisations corporelles en cours	781 161		499 610		911 125	369 647
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 310 422		1 662 736		1 317 326	14 655 833
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	201 020					201 020
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	46 569					46 569
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	247 589					247 589
TOTAL	14 619 577		1 662 736		1 317 326	14 964 988

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	59 803	1 020		60 823
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	59 803	1 020		60 823
CORPORELLES				
Terrains	116 702	16 260		132 962
Constructions sur sol propre	4 514 359	294 562	256 992	4 551 929
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	9 210	303		9 513
Instal technique, matériel outillage industriels	1 942 786	54 674	30 588	1 966 872
Autres instal., agencement, aménagement divers	418 571	19 012		437 583
Matériel de transport	338 295	63 372	82 392	319 275
Matériel de bureau, mobilier	420 205	25 930		446 136
Emballages récupérables et divers	24 305			24 305
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 784 434	474 114	369 972	7 888 576
TOTAL	7 844 238	475 134	369 972	7 949 399

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	123 000	131 998		8 998
Approvisionnements				
Matières premières	245 452	270 147		24 696
Autres approvisionnements				
TOTAL I	368 452	402 145		33 693
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	1 047 963	16 667		1 064 630
	PROVISIONS REGLEMEENTES	1 047 963	16 667		1 064 630
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		173 807		173 807
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	348 324		48 260	300 065
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	146 000		8 000	138 000
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	139 000			139 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	633 324	173 807	56 260	750 872
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations	442 899			442 899
		43 069			43 069
	Sur stocks et en-cours	3 726	1 146		4 872
	Sur comptes clients, usagers	5 442	5 777	9 911	1 309
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	495 137	6 923	9 911	492 150
TOTAL GENERAL		2 176 425	197 397	66 171	2 307 652
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		180 731	66 171	
			16 667		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	46 569	46 569	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	1 570	1 570	
	Autres créances clients, usagers	721 189	721 189	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	500	500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 304	5 304	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	9 721	9 721	
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	107 829	107 829	
Charges constatées d'avance	16 934	16 934		
TOTAL DES CREANCES		909 616	909 616	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 121 582	152 095	491 965	1 477 522
	Emprunts et dettes financières divers	9 000	9 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	315 021	315 021		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	130 769	130 769		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	334 964	334 964		
	Impôts sur les bénéfices	20 964	20 964		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 082	3 082		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 026	3 026		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	95 250	95 250		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	7 910	7 910			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		3 041 568	1 072 081	491 965	1 477 522
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		103 771			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		58	
	Ouvriers		150	
	TOTAL		217	

--

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise	157 515			157 515
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	1 076 221			1 076 221
Autres réserves	10 819 139	1 340 763		12 159 901
Report à nouveau	(1 249 935)		18 924	(1 268 859)
Résultat de l'exercice	704 995		382 828	322 167
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	743 491		616 844	126 648
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	41 240		6 528	34 712
Provisions réglementées	1 047 963	16 667		1 064 630
Droits des propriétaires (Commodat)				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				
Dépenses non opposables au tiers financeurs				
TOTAL	13 340 629	1 357 429	1 025 123	13 672 935

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	157 515				157 515
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves Réserves pour projet de l'entité	10 819 139	1 340 763			12 159 901
Autres réserves	1 076 221				1 076 221
Report à nouveau	(1 249 935)	(225 925)	207 001		(1 268 859)
Résultat ss ctrl tiers fi. Ran ss ctrl tiers fi.	743 491	(409 842)		207 001	126 648
Excédent ou déficit de l'exercice	704 995	(704 995)	322 167		322 167
Situation nette	12 251 425		529 169	207 001	12 573 592
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	41 240		4 000	10 528	34 712
Provisions réglementées	1 047 963		16 667		1 064 630
TOTAL	13 340 629		549 835	217 529	13 672 935

Tableau de suivi des fonds dédiés

I- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés à l'investissement	175 088	10 695		164 393
Fonds dédiés à l'exploitation	4 820	4 820	6 700	6 700
TOTAL	179 908	15 515	6 700	171 093

II- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

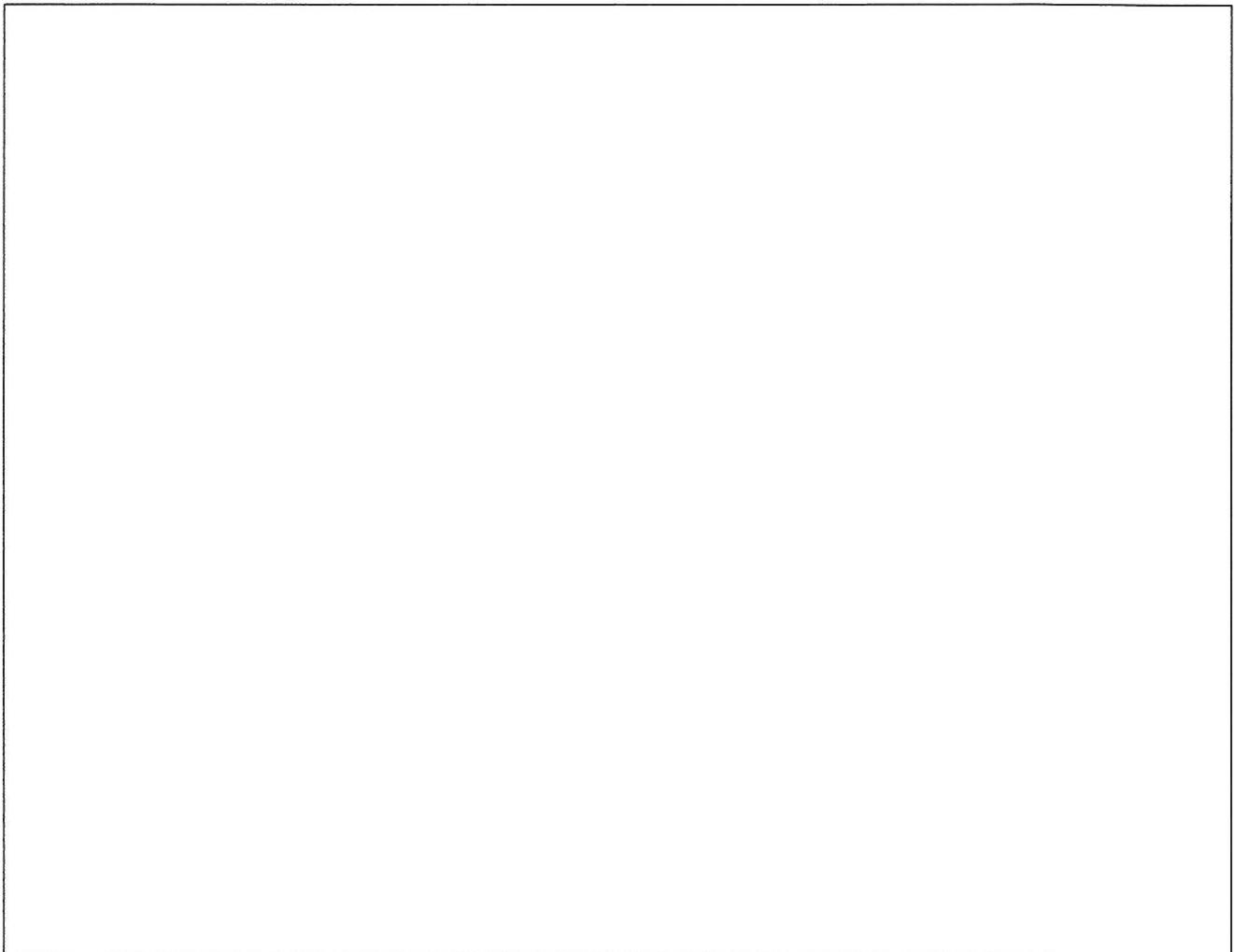
Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés à l'investissement	175 088		10 695			164 393	
Fonds dédiés à l'exploitation	4 820		4 820		6 700	6 700	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	179 908		15 515		6 700	171 093	

--	--

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	90 983	4 000		94 983
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	90 983	4 000		94 983
Quotes-parts virées au compte de résultat	49 743	10 528		60 271



Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics		4 168 502	2 001 950			6 170 452
Subventions d'exploitation					4 177	4 177
Subventions d'investissement		4 000				4 000
TOTAL		4 172 502	2 001 950		4 177	6 178 629

--

Tableau de passage du résultat comptable au résultat du compte administratif

	Total	ESAT	FOYER	FDV	PRODUCTION	ASSO	
Résultat comptable (a)	322 167	117 410	8 588	60 240	223 045	(87 116)	
Reprise résultats sous contrôle tiers financeurs (b)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat économique (c = a + b)	322 167	117 410	8 588	60 240	223 045	(87 116)	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (d)	+ - 27 508	+ - 3 844	+ - 17 945	+ - 5 718	+ -	+ -	+ -
Produits non opposables aux tiers financeurs (e)	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Résultat du compte administratif (f = c + d + e)	294 660	113 566	(9 357)	54 522	223 045	(87 116)	